

Mémoire de Licence LEA 2024-2025

Nature du mémoire

Le mémoire de licence est le résultat d'un **travail de recherche située** mené par l'étudiant·e sous la supervision d'un tuteur ou tutrice et avec l'appui d'un cours de méthodologie dédié en L3 (**CM de Méthodologie de tâche complexe**, d'une durée de 6h au S5 et 6h au S6). Il doit démontrer votre capacité à mener **une recherche originale et autonome** sur un sujet et une problématique en lien avec les enseignements de la licence LEA, analyser des données et des sources scientifiques et présenter des conclusions claires et cohérentes.

Le **stage ou équivalent** peut servir de terrain d'étude s'il est réalisé suffisamment tôt en amont des premiers travaux demandés au S5. Celui-ci reste obligatoire et sera validé indépendamment du mémoire, sans note chiffrée, par une attestation de l'organisme d'accueil ou de l'employeur et par une auto-évaluation de l'étudiant·e (voir le document « Consignes de stage »).

Les étudiant·es ERASMUS sortant·es qui réalisent leur mobilité pendant toute l'année universitaire ne devront pas remettre de mémoire, celles et ceux qui ne partiront qu'au S5 ou au S6 devront cependant remettre un travail adapté.

Contenu du mémoire

Le mémoire doit compter environ **5 000 mots** (12-15 pages ou 20 000 signes) d'analyse, qui doivent constituer **un travail original** qui cite scrupuleusement toute source utilisée. Sont exclus de ce total les pages liminaires, la bibliographie et les annexes.

Le mémoire de licence **n'est pas un simple rapport de stage ni une dissertation scolaire**. Il convient d'y intégrer une analyse, dans une démarche scientifique qui démontre un effort sérieux pour rechercher, lire et analyser des travaux scientifiques pertinents et actualisés.

La vocation du mémoire n'est donc pas de simplement décrire ou raconter une expérience professionnelle ou de reformuler des informations disponibles ailleurs, mais bien de **répondre à une problématique originale précise** en rapport avec le parcours d'études, et/ou un projet professionnel ou intellectuel bien défini en lien avec la formation LEA, de manière concise et analytique et à partir d'une recherche bibliographique appropriée. La présentation de l'entreprise et des missions effectuées pendant le stage, le cas échéant, est donc à réduire au minimum : des informations de ce type peuvent être fournies dans les annexes.

Le mémoire s'articulera autour d'une problématique (question de recherche) clairement définie

en introduction, à laquelle votre mémoire doit apporter une réponse, en s'appuyant sur vos observations, vos analyses et vos recherches. La problématique doit être validée au S5 par le tuteur ou tutrice qui pourra également fournir des conseils en matière de méthodologie et de bibliographie.

Le mémoire peut être rédigé en français ou dans l'une des deux langues étrangères principales étudiées dans la licence LEA, à condition de le signaler au préalable.

Différentes approches sont possibles selon le sujet et la problématique choisis. Dans tous les cas, le mémoire doit inclure impérativement :

- une page de couverture, avec toutes les mentions nécessaires à l'identification du travail,
- un sommaire paginé,
- une introduction,
- une conclusion,
- une bibliographie,
- éventuellement des annexes légendées.

Ces points seront développés et travaillés dans le cadre du cours de méthodologie des semestres 5 et 6.

Sources et références bibliographiques

Pour la rédaction de votre mémoire, vous devez vous appuyer sur **des sources scientifiques** (articles ou ouvrages) pertinentes et actualisées. Vous pouvez par ailleurs utiliser toutes sortes d'autres documents, comme des statistiques, des graphiques, des entrevues, des sondages, des documents de travail, etc.

Il convient de **respecter scrupuleusement les règles bibliographiques élémentaires** qui s'appliquent à tout travail de recherche :

- la source de tout élément emprunté à un autre auteur et tiré d'un autre ouvrage (livre, article, site internet) doit impérativement être indiquée au moment de son utilisation dans le mémoire. Le respect de ce principe fondamental permet d'éviter tout soupçon de plagiat, qui sera détecté par le logiciel *Compilatio*.
- les références bibliographiques fournies dans le corps du texte doivent correspondre à la bibliographie figurant en fin de travail, ce qui permettra d'identifier et de localiser toutes les sources citées. Sauf exception motivée, la bibliographie doit être classée par ordre alphabétique de nom d'auteur (personne physique ou organisme) ou, à défaut, par titre.

Le format de présentation des références bibliographiques est **la norme (style) APA** et **le mode de référence dit « auteur-date »** dans le corps du texte. Il est vivement recommandé d'utiliser un outil de référencement bibliographique tel que Zotero (<https://www.zotero.org/>). Dans tous les cas, il vous revient de bien vérifier votre bibliographie avant de soumettre votre travail.

Ces différents points seront également développés et travaillés dans le cadre du cours de méthodologie des semestres 5 et 6.

Encadrement du mémoire

Un tuteur ou une tutrice vous encadrera pendant la préparation et la rédaction de votre mémoire.

L'affectation des tuteurs / tutrices se fera dans le cadre du cours de méthodologie du S5. Vous devrez impérativement prendre contact avec l'enseignant.e dès le début de vos travaux de recherche au S5.

Remise des travaux et évaluation

S5

A la fin du S5 (la date de remise sera affichée par la Scolarité) : Vous remettrez selon des modalités qui seront précisées un document de deux pages comprenant **une problématique détaillée + une bibliographie présentée selon la norme APA** de 10 entrées minimum.

Critères d'évaluation : Pertinence de la problématique et cohérence de la façon dont vous envisager de la traiter, pertinence des ressources bibliographiques présentées.

S6

Au cours du S6 : **Une rencontre avec votre tuteur ou tutrice** sera organisée (par groupe), dans le but de présenter de façon synthétique l'avancement de votre travail et les sources utilisées (20 % de la note du S6).

A la fin du S6 (la date de remise sera affichée par la Scolarité) : Vous remettrez votre **mémoire** selon des modalités qui seront précisées (80% de la note du S6).

L'évaluation du mémoire se fondera sur :

- la pertinence de la problématique, la cohérence de l'analyse et des conclusions qui en résultent.
- la capacité de situer la problématique dans le champ scientifique étudié, avec l'utilisation judicieuse des sources (sondages, entretiens et autres documents à fournir en annexe ; sources secondaires à citer selon des normes bibliographiques appropriées).
- la structure et l'argumentation du mémoire, qui doit suivre un cheminement logique et répondre à la problématique posée, tout en faisant apparaître une distance critique par rapport aux questions et aux sources abordées
- la qualité de rédaction : style, registre, correction de la langue. Pour les mémoires rédigés en français, une attention toute particulière sera portée à la qualité de la langue et les fautes de grammaire, orthographe, etc., seront pénalisées. Pour les mémoires rédigés en langue étrangère, la qualité de la langue sera évaluée de façon globale et moins sévèrement que dans le cas d'un rapport rédigé en français.
- la présentation et l'organisation du document.

Les réponses aux questions d'ordre méthodologique seront apportées dans le cours de méthodologie des S5 et S6.

Il est rappelé que le mémoire rendu doit constituer un travail original de la main de l'étudiant-e et que tout cas de plagiat – y compris l'utilisation de sources extérieures sans attribution ou le recours sans attribution à des outils d'IA générative tels que ChatGPT – sera sévèrement sanctionné et entraîneront la saisine du Conseil de discipline de l'Université. Ces questions seront également abordées dans les cours de méthodologie.